



CC Pays d'Uzès (Siren : 200034379)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Uzès
Arrondissement	Nîmes
Département	Gard
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	16/07/2012
Date d'effet	01/01/2013

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Fabrice VERDIER

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	
Numéro et libellé dans la voie	9 Avenue du 8 Mai 1945
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	30700 UZES
Téléphone	
Fax	
Courriel	
Site internet	www.ccpaysduzes.fr

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	31 714
-----------------------------	--------

Densité moyenne 62,95

Périmètre

Nombre total de communes membres : 35

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
30	Aigaliers (213000011)	544
30	Argilliers (213000136)	470
30	Arpaillargues-et-Aureillac (213000144)	1 064
30	Aubussargues (213000219)	322
30	Baron (213000300)	358
30	Belvézet (213000359)	239
30	Blauzac (213000417)	1 249
30	Bouquet (213000482)	193
30	Bourdic (213000490)	385
30	Castillon-du-Gard (213000730)	1 763
30	Collorgues (213000862)	680
30	Flaux (213001100)	360
30	Foissac (213001118)	452
30	Fons-sur-Lussan (213001134)	237
30	Fontarèches (213001159)	258
30	Garrigues-Sainte-Eulalie (213001266)	764
30	La Bastide-d'Engras (213000318)	207
30	La Bruguière (213000565)	335
30	La Capelle-et-Masmolène (213000672)	421
30	Lussan (213001514)	524
30	Montaren-et-Saint-Médières (213001746)	1 425
30	Moussac (213001845)	1 575
30	Pougnadoresse (213002058)	259
30	Saint-Dézéry (213002488)	472
30	Saint-Hippolyte-de-Montaigu (213002629)	262
30	Saint-Laurent-la-Vernède (213002793)	707
30	Saint-Maximin (213002868)	813
30	Saint-Quentin-la-Poterie (213002959)	3 110
30	Saint-Siffret (213002991)	1 164
30	Saint-Victor-des-Oules (213003015)	320
30	Sanilhac-Sagriès (213003080)	861
30	Serviers-et-Labaume (213003197)	652
30	Uzès (213003346)	8 710
30	Vallabrix (213003379)	421
30	Vallérargues (213003387)	138

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 26

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Assainissement non collectif
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines
- Autres actions environnementales <i>Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie. - défense de la forêt contre l'incendie - assistance aux groupements de professionnels du BTP dans les opérations relatives à la gestion des déchets inertes et déchets verts - assistance à l'élaboration des zones de publicité réglementée favorisant la gestion intégrée du périmètre communautaire, les communes demeurant compétentes pour l'instauration de ces périmètres et le respect de la réglementation - gestion de la ressource en eau : politique de gestion et de prévention de la ressource en eau superficielle et souterraine à l'échelle du territoire communautaire et dans le cadre d'une politique globale à l'échelle des bassins versants ; aménagement et entretien des rivières et leurs affluents. Missions hors GEMAPI : - Actions en faveur de la protection et de la conservation des eaux superficielles et souterraines. - Mise en place et exploitation de dispositifs de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques d'intérêt de bassin. - Concours à l'animation et à la concertation dans les domaines de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques et de la prévention des inondations. - Concours à des actions de réduction de la vulnérabilité au risque inondation, à la gestion de crise et aux actions de développement de la conscience du risque.</i>
Sanitaires et social
- Activités sanitaires <i>Santé : programmation, création, aménagement et entretien, en concertation avec les communes, des équipements et services dans le domaine de la santé. Personnes âgées dépendantes : création et accueil de maisons de retraite médicalisées ou non, ou de centres de soins. Fourrière animale : Gestion d'un lieu de dépôt adapté à l'accueil et à la garde des animaux errants visés par la loi ou prise en charge d'un contrat de prestation de services assuré par un opérateur tiers.</i>
- Action sociale <i>Petite enfance : - définition et mise en oeuvre d'une politique d'accueil, d'éveil et de socialisation des jeunes enfants d'âge préscolaire - définition et mise en oeuvre d'une politique d'accompagnement et de soutien à la parentalité Enfance jeunesse : - définition et mise en oeuvre d'une politique d'accueil collectif de mineurs à caractère éducatif de type extrascolaire, avec ou sans hébergement - définition et mise en oeuvre d'une politique éducative, d'accompagnement et de soutien aux mineurs et à leurs familles.</i>
Politique de la ville / Prévention de la délinquance
- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion
Développement et aménagement économique
Elaboration de la politique de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale,
Développement et aménagement social et culturel
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs <i>Etude, création, aménagement, extension, entretien, gestion d'équipements sportifs et culturels dont le caractère est unique sur le territoire dont l'origine géographique des usagers excède le territoire d'une seule commune et sous réserve de l'accord du conseil municipal de la commune d'installation. En matière de lecture publique : la gestion et l'entretien de la médiathèque du territoire et l'animation du réseau des autres bibliothèques.</i>

- Activités culturelles ou socioculturelles <i>Elaboration et mise en oeuvre d'une programmation culturelle annuelle communautaire visant à organiser les manifestations intercommunales actuelles : le temps des cerises. Elaboration et mise en oeuvre d'un plan de communication globale de l'offre culturelle du territoire.</i>
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Schéma de secteur
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)
- Organisation des transports non urbains <i>Mise en place de transports dédiés aux événements culturels ou touristiques et aux foires et marchés du territoire.</i>
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie <i>Sont de compétence communautaire les voies internes et de desserte des sites et équipements communautaires actuels ou à venir.</i>
Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat <i>Elaboration et suivi de la mise en oeuvre d'un programme local de l'habitat</i>
- Politique du logement social <i>Soutien aux actions en faveur du logement social et des personnes défavorisées développé dans les communes, après accord des conseils municipaux concernés.</i>
- Action en faveur du logement des personnes défavorisées
Autres
- Gestion de personnel (policiers-municipaux et garde-champêtre...) <i>Définition et la mise en oeuvre d'une politique de protection des personnes et des biens à l'échelle communautaire. La police intercommunale exerce ses missions sur l'ensemble du territoire communautaire. Dans les communes où existe une police municipale, une convention réglera les conditions d'intervention des deux services.</i>
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Création et gestion des maisons de services au public
- Autres <i>Etude, création, aménagement, entretien et gestion des chemins inscrits au schéma local de randonnée, de la base VTT et des pistes d'endurance équestre.</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
30	SM d'aménagement des bassins versants de la Cèze et des affluents du Rhône (253002349)	SM fermé	126 180
30	SITOM de la région Sud Gard (253002950)	SM fermé	311 196
30	PETR Uzège Pont du Gard (200074920)	SM fermé	55 850
30	SMICTOM de la région d'Uzès (253001135)	SM fermé	33 794
30	SM DFCI du Mont Bouquet (253002018)	SM fermé	3 186
30	SM EPTB Gardons (253002711)	SM fermé	375 432

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)